Association France Burn Out
7, quai de l'Oise
75019 Paris

Paris, le 5 janvier 15

Madame Marisol TOURAINE
Ministère des Affaires Sociales, de la Santé
et des Droits des Femmes
14, avenue Duquesne
75350 Paris SP

Objet : Syndrome d'épuisement professionnel
N/Réf. : AFBO-Lettre MTOURAINE-31 12 14

Madame la Ministre de la Santé,

C'est en tant qu'ancienne malade et présidente de l'Association France Burn Out que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Ma démarche intervient également dans le prolongement de l'appel émis par le collectif des médecins du travail mais, mon objectif est avant tout de faire reconnaître la maladie puisque cette pathologie, bien réelle pour les patients, n'existe pas officiellement (absente de la classification internationale des maladies CIM-10).

Cette errance ne permet ni diagnostic clair de la maladie, ni prise en charge optimale, mais autorise des acteurs illégitimes à stigmatiser les malades et à diffuser des chiffres sans fondement (comment mesurer l'ampleur d'un phénomène non identifiable?).

Par la présente, je vous soumets l'idée d'un programme de recherche qui ferait de la France un acteur déterminant dans la recherche relative au diagnostic de ce syndrome puisqu'un sérieux espoir de dépistage est désormais possible. Cette proposition s'appuie sur l'antériorité de recherches effectuées dans des pays comme l'Allemagne ou le Canada.

Les avantages d'une telle recherche sont nombreux :
- prévention fiable et encadrée, évitant d'arriver à la phase de l'effondrement,
- diagnostic différentiel entre la dépression et le syndrome d'épuisement professionnel,
- meilleure prise en charge pour des malades dont on fait des patients psychiatriques,
- introduction de la rigueur scientifique en confiant le débat aux médecins et chercheurs,
- possibilité de mesurer l'ampleur de la maladie et son impact socio-économique.

Ce n'est qu'une fois la maladie reconnue, que nous pourrons envisager l'introduction du syndrome d'épuisement professionnel aux tableaux des maladies professionnelles.

./...

N/Réf. : AFBO-Lettre MTOURAINE-31 12 14
./...

Je termine en précisant que je n'associe pas le travail et la souffrance, au contraire, puisque je compte m'entourer, à terme, d'entreprises qui savent allier performance sociale et performance économique, comme vous pourrez le constater en en vous rendant sur notre site internet www.asso-franceburnout.fr .

Je vous remercie Madame la Ministre de la Santé, de l'examen attentif que vous porterez à cette proposition.

Avec mes respectueux hommages, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre de la Santé, l'expression de ma haute considération.

Léa Riposa
Présidente de l'AFBO